

Rhétorique chez Aristote

Kiyoaki AKAI

Selon Bourgey, la *Rhétorique* d'Aristote est parmi ses ouvrages le plus riche au point de vue de la psychologie descriptive, ce qui en soi n'est point étonnant car l'orateur doit connaître l'homme afin de pouvoir agir sur lui; mais le savoir de l'orateur ressort d'une façon très générale et pour une large part à l'ordre de l'expérience (voir, Louis Bourgey, *Observation et expérience chez Aristote*, p.96, n.6.). À part quelques questions de la psychologie descriptive, il vaut mieux examiner la définition de la rhétorique en premier lieu.

Ἐστω δὴ ἡ ῥητορικὴ δύναμις περὶ ἕκαστον τοῦ θεωρησῆσαι τὸ ἐνδεχόμενον πιθανόν. τοῦτο γὰρ οὐδεμιᾶς ἐτέρας ἐστὶ τέχνης ἔργον· τῶν γὰρ ἄλλων ἐκάστη περὶ τὸ αὐτῇ ὑποκείμενον ἐστὶν διδασκαλικὴ καὶ πειστικὴ, οἷον ἰατρικὴ περὶ ὑγιεινῶν καὶ νοσερῶν, καὶ γεωμετρία περὶ τὰ συμβεβηκότα πάθη τοῖς μεγέθεσι, καὶ ἀριθμητικὴ περὶ ἀριθμῶν, ὁμοίως δὲ καὶ αἱ λοιπαὶ τῶν τεχνῶν καὶ ἐπιστημῶν· ἡ δὲ ῥητορικὴ περὶ τοῦ δοθέντος ὡς εἰπεῖν δοκεῖ δύνασθαι θεωρεῖν τὸ πιθανόν, διὸ καὶ φαμεν αὐτὴν οὐ περὶ τι γένος ἴδιον ἀφωρισμένον ἔχειν τὸ τεχνικόν. [Aristoteles, *Ars Rhetorica*. I, 1355b25-34]

Admettons donc que la rhétorique est la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader. Aucun autre art n'a cette fonction; tous les autres sont, chacun pour son objet, propres à l'enseignement et à persuasion; par exemple, la médecine sur les états de santé et de maladie; la géométrie pour les variations des grandeurs; l'arithmétique au sujet des nombres, et ainsi des autres arts et sciences; mais, peut-on dire, la rhétorique semble être la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée le persuasif; c'est ce qui nous permet d'affirmer que la technique n'en appartient pas à un genre propre et distinct. (traduit par Médéric Dufour)

Selon Aristote, la rhétorique semble être la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée le persuasif. Après la définition de la rhétorique, Aristote divise le persuasif en deux classes.

τῶν δὲ πίστεων αἱ μὲν ἀτεχνοὶ εἰσὶν αἱ δ' ἔντεχνοι. ἀτεχνα δὲ λέγω ὅσα μὴ δι' ἡμῶν πεπóρισται ἀλλὰ προὔπηρχεν, οἷον μάρτυρες βάσανοι συγγραφαὶ καὶ ὅσα τοιαῦτα, ἔντεχνα δὲ ὅσα διὰ τῆς μεθόδου καὶ δι' ἡμῶν κατασκευασθῆναι δυνατόν, ὥστε δεῖ τούτων τοῖς μὲν

χρήσασθαι, τὰ δὲ εὐρεῖν. [Aristoteles, *Ars Rhetorica*. I, 1355b35-39]

Entre les preuves, les unes sont extra-techniques, les autres techniques; j'entends par extra-techniques, celles qui n'ont pas été fournies par nos moyens personnels, mais étaient préalablement données, par exemple, les témoignages, les aveux sous la torture, les écrits, et autres du même genre; par technique, celles qui peuvent être fournies par la méthode et nos moyens personnels; il faut par conséquent utiliser les premières, mais inventer les secondes. (traduit par Médéric Dufour)

La persuasion a des relations avec la faculté de raisonnement syllogistique. Aristote affirme de la rhétorique qu'elle est une branche de la dialectique, et au commencement de la *Rhétorique*, il dit que la rhétorique est l'analogie (ἀντίστροφος) de la dialectique (Aristote, *Rhétorique*, 1354a1). On voit que l'objet de la rhétorique est entièrement parallèle à celui de la dialectique. Aristote fait mention de la relation de la rhétorique avec la dialectique et la politique.

ἐπεὶ

δ' αἱ πίστεις διὰ τούτων εἰσὶ, φανερόν ὅτι ταύτας ἐστὶ λαβεῖν τοῦ συλλογίσασθαι δυναμένου καὶ τοῦ θεωρῆσαι περὶ τὰ ἦθη καὶ περὶ τὰς ἀρετὰς καὶ τρίτον [τοῦ] περὶ τὰ πάθη, τί τε ἕκαστόν ἐστιν τῶν παθῶν καὶ ποῖόν τι, καὶ ἐκ τίνων ἐγγίνεται καὶ πῶς, ὥστε συμβαίνει τὴν ῥητορικὴν οἶον παραφυῆς τι τῆς διαλεκτικῆς εἶναι καὶ τῆς περὶ τὰ ἦθη πραγματείας, ἢν δίκαιόν ἐστι προσαγορεύειν πολιτικὴν. διὸ καὶ ὑποδύεται ὑπὸ τὸ σχῆμα τὸ τῆς πολιτικῆς ἢ ῥητορικῆς καὶ οἱ ἀντιποιούμενοι ταύτης τὰ μὲν δι' ἀπαιδευσίαν, τὰ δὲ δι' ἀλαζονείαν, τὰ δὲ καὶ δι' ἄλλας αἰτίας ἀνθρωπικὰς· ἐστὶ γὰρ μῦθόν τι τῆς διαλεκτικῆς καὶ ὁμοίωμα, καθάπερ καὶ ἀρχόμενοι εἴπομεν· περὶ οὐδενὸς γὰρ ὠρισμένου οὐδετέρᾳ αὐτῶν ἐστὶν ἐπιστήμη πῶς ἔχει, ἀλλὰ δυνάμεις τινὲς τοῦ πορίσαι λόγους. [Aristoteles, *Ars Rhetorica*. I, 1356a20-33]

Puisque les preuves s'administrent par ces moyens, le maniement en suppose manifestement l'aptitude au raisonnement syllogistique, la connaissance spéculative des caractères, celle des vertus, troisièmement des passions, de la nature et des modalités de chacune, des causes et des habitus qui la font naître chez les auditeurs; d'où il résulte que la rhétorique est comme une ramification de la dialectique et de la science morale, qu'il est juste de dénommer politique. C'est précisément pour cette raison que la rhétorique prend le masque de la politique, et ceux qui ont la prétention de la pratiquer font de même, tantôt faute de culture, tantôt par charlatanisme, tantôt encore pour d'autres raisons humaines; c'est une section de la dialectique et sa pareille, comme nous l'avons dit en commençant, car ni l'une ni l'autre n'est une science ayant un sujet distinct dont elles définissent les caractères; ce ne sont que des facultés de fournir des arguments. (traduit par Médéric Dufour)

Ce qui est commun à la rhétorique et à la dialectique, c'est qu'elles ne sont pas des sciences qui aient un objet déterminé, comme l'arithmétique a pour objet le nombre, mais elles sont des facultés ou méthode qui donnent le moyen de raisonner sur toute espèce de sujets. Elles les traitent comme des sciences spéciales, c'est-à-dire, elles dénaturent les sujets. D'après Ch. Thurot (p.155), il résulte de là trois conséquences. D'abord la dialectique et la rhétorique ne sont pas pratiquées exclusivement par des gens spéciaux. Ensuite, comme la dialectique et la rhétorique ne se proposent pas de démontrer, elles peuvent établir indifféremment les deux propositions contradictoires. Enfin, le dialecticien et l'orateur ne sont pas tenus de réussir; ils ont fait ce qu'ils devaient quand ils ont fait possible. C'est un point commun entre elles, tandis qu'il y a une ressemblance entre elles.

τῶν δὲ διὰ τοῦ δει-
κινῆσαι ἢ φαίνεσθαι δεικνύναι, καθάπερ καὶ ἐν τοῖς διαλεκτικοῖς τὸ μὲν ἐπαγωγή ἐστίν, τὸ δὲ συλλογισμός, τὸ δὲ φαινόμενος συλλογισμός, καὶ ἐνταῦθα ὁμοίως· ἔστιν γὰρ τὸ μὲν παράδειγμα ἐπαγωγή, τὸ δ' ἐνθύμημα συλλογισμός, τὸ δὲ φαινόμενον ἐνθύμημα φαινόμενος συλλογισμός. καλῶ δ' ἐνθύμημα μὲν ῥητορικὸν συλλογισμόν, παράδειγμα δὲ ἐπαγωγὴν ῥητορικὴν. πάντες δὲ τὰς πίστεις ποιοῦνται διὰ τοῦ δεικνύναι ἢ παραδείγματα λέγοντες ἢ ἐνθυμήματα, καὶ παρὰ ταῦτα οὐδέν· ὥστ' εἴπερ καὶ ὅλως ἀνάγκη ἢ συλλογιζόμενον ἢ ἐπάγοντα δεικνύναι ὅτιοῦν [ἢ ὄντιοῦν] (δῆλον δ' ἡμῖν τοῦτο ἐκ τῶν Ἀναλυτικῶν), ἀναγκαῖον ἐκάτερον αὐτῶν ἐκατέρῳ τούτων τὸ αὐτὸ εἶναι. [Aristoteles, *Ars Rhetorica*. I, 1356a35-b11]

Quant aux preuves qui procèdent par la démonstration réelle ou la démonstration apparente, ce sont ici, comme dans la dialectique, l'induction, le syllogisme et le syllogisme apparent. Car l'exemple est une induction; l'enthymème un syllogisme; <l'enthymème apparent un syllogisme apparent>. J'appelle enthymème le syllogisme de la rhétorique; exemple, l'induction de la rhétorique. Tous les orateurs, en effet, pour produire la persuasion, démontrent par des exemples ou des enthymèmes; il n'y a pas d'autres moyens que ceux-là. Donc, s'il est d'absolue nécessité que toute démonstration se fasse ou par syllogisme ou par induction (évidence qui résulte de nos Analytiques), ces deux méthodes sont nécessairement identiques dans les deux arts. (traduit par Médéric Dufour)

Après les définitions du syllogisme et de l'induction empruntées aux *Topiques* I, 100a25 et 105a13, le syllogisme est le raisonnement dans lequel, certaines prémisses étant posées, une proposition différente de ces données est conclue nécessairement par le moyen de ces données, et l'induction procède par les particuliers pour atteindre au général. En traduisant à la lettre, l'enthymème est ce qu'on a dans l'esprit. *Logique de Port-Royal* (III, xiv, p.227) exprime la définition des enthymèmes de la manière suivante: Les

enthymèmes sont donc la manière ordinaire dont les hommes expriment leurs raisonnements, en supprimant la proposition qu'ils jugent devoir être facilement suppléée; et cette proposition, est tantôt la majeure, tantôt la mineure, et quelquefois la conclusion; quoi qu'alors cela ne s'appelle pas proprement enthymème[sic], tout l'argument étant contenu en quelque sorte dans les deux premières propositions. On a déjà dit, généralement, que l'enthymème était un syllogisme parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'expression. Par conséquent, ce qui est commun à la rhétorique et à la dialectique, c'est qu'elles emploient une sorte de la raisonnement ou syllogisme, tandis qu'il y a une différence notable entre elles. La rhétorique et la dialectique n'emploient pas les mêmes moyens. L'enthymème employé dans la rhétorique cherche à toucher l'esprit des auditoires, car l'enthymème, littéralement, signifie ce qu'on a dans l'esprit. La rhétorique emploie, comme la dialectique, le syllogisme (l'enthymème), mais d'une autre manière et avec des propositions d'une autre espèce; elle emploie aussi l'induction, mais sous une autre forme. Contrairement, la dialectique emploie, le plus souvent, le raisonnement déductif, et de temps en temps, l'induction.

Quant à l'objection ou réfutation, Aristote exprime son idée de la façon suivante.

ἔστιν δὲ λύειν ἢ ἀντισυλλογισάμενον ἢ ἔνστασιν ἐνεργόντα. τὸ μὲν οὖν ἀντισυλλογίζεσθαι δῆλον ὅτι ἐκ τῶν αὐτῶν τόπων ἐνδέχεται ποιεῖν· οἱ μὲν γὰρ συλλογισμοὶ ἐκ τῶν ἐνδόξων, δοκοῦντα δὲ πολλὰ ἐναντία ἀλλήλοις ἐστίν· αἱ δ' ἐνστάσεις φέρονται καθάπερ καὶ ἐν τοῖς Τοπικοῖς, τετραχῶς· ἢ γὰρ ἐξ αὐτοῦ ἢ ἐκ τοῦ ὁμοίου ἢ ἐκ τοῦ ἐναντίου ἢ ἐκ τῶν κεκριμένων. [Aristoteles, *Ars Rhetorica*. II, 1402a31-37]

On peut réfuter soit en faisant un contre-syllogisme, soit en introduisant une instance. Le contre-syllogisme peut évidemment se tirer des mêmes lieux, car les syllogismes se fondent sur des vérités d'opinion, et beaucoup de vérités d'opinion se contredisent. Les instances sont apportées, comme dans les *Topiques*, de quatre manières: on les tire ou de l'enthymème contesté, ou de son semblable, ou de son contraire, ou de décisions déjà prononcées. (traduit par Médéric Dufour)

L'objection ou réfutation est une sorte de moyens pour persuader les auditoires. L'instance [ἐνστασις] est à proprement parler un obstacle opposé au raisonnement de l'adversaire (*APr.* II, 26, 69a37; *Top.* II, 10, 114b26). Puis, Aristote divise l'enthymème, comme le moyen de l'objection ou réfutation, en quatre lieux, correspondant à la classification dans les *Topiques*.

ἐπεὶ δὲ τὰ ἐνθυμήματα λέγεται ἐκ τετάρων, τὰ δὲ τέτταρα ταῦτ' ἐστίν, εἰκὸς παράδειγμα τεκμήριον σημείον, ἔστι δὲ τὰ μὲν ἐκ τῶν ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ ἢ ὄντων ἢ δοκούντων συνηγμένα

ἐνθυμήματα ἐκ τῶν εἰκότων, τὰ δὲ δι' ἐπαγωγῆς ἐκ τοῦ ὁμοίου, ἢ ἐνὸς ἢ πλείονων, ὅταν λαβὼν τὸ καθόλου εἶτα συλλογίσηται τὰ κατὰ μέρος, διὰ παραδείγματος, τὰ δὲ διὰ ἀναγκαίου καὶ <ἀεὶ> ὄντος διὰ τεκμηρίου, τὰ δὲ διὰ τοῦ καθόλου [ἢ] τοῦ ἐν μέρει ὄντος, ἐάν τε ὄν ἐάν τε μὴ, διὰ σημείων, τὸ δὲ εἰκὸς οὐ τὸ ἀεὶ ἀλλὰ τὸ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ. [Aristoteles, *Ars Rhetorica*. II, 1402b13-21]

Puisque les enthymèmes se tirent de quatre lieux, que ce sont le vraisemblable, l'exemple, le tekmerion, l'indice; que les enthymèmes tirés de ce qui arriva ou semble arriver la plupart du temps sont ceux qui procèdent par vraisemblances; que les enthymèmes [par induction] par le semblable, ou unique ou multiple, quand, prenant comme prémisse le général, on conclut des particuliers, sont ceux qui procèdent par exemple; que les enthymèmes reposant sur le nécessaire ou le permanent sont ceux qui procèdent par tekmerion; que les enthymèmes fondés sur le réel général ou le réel particulier, selon qu'il est ou non, sont ceux qui procèdent par indices; que le vraisemblable n'est pas le constant, mais le fréquent. (traduit par Médéric Dufour)

En premier lieu, les définitions logiques du vraisemblable et l'indice sont trouvées dans les *Premiers analytiques*, II, 27, 70a sqq.; Le vraisemblable et l'indice ne sont pas identiques: le vraisemblable est une prémisse probable. Ce que l'on sait devenir ou ne pas devenir, être ou ne pas être la plupart du temps de cette façon est vraisemblable, par exemple haïr qui vous hait ou aimer qui vous aime. L'indice veut être une prémisse démonstrative nécessaire ou probable: quand une chose étant une autre est, quand une chose devenant une autre devient antérieurement ou postérieurement, ces dernières sont des indices du devenir ou de l'être.

Puis, Aristote fait mention des autres genres d'objections.

Ἐπισκεπτέον δὲ καὶ περὶ τῶν ἄλλων ἐνστάσεων, οἷον περὶ τῶν ἐκ τοῦ ἐναντίου καὶ τοῦ ὁμοίου καὶ τοῦ κατὰ δόξαν, καὶ εἰ τὴν ἐν μέρει ἐκ τοῦ πρώτου ἢ τὴν στερητικὴν ἐκ τοῦ μέσου δυνατὸν λαβεῖν. [Aristoteles, *Analytica Priora*. II, 69b38-70a1]

Il faut considérer aussi les autres genres d'objections, savoir celles qui sont tirées du contraire, du semblable, de l'opinion, et voir si l'objection particulière ne peut pas être formée dans la première figure, ou l'objection négative dans la seconde. (traduit par J. Tricot)

Au reste, la ressemblance et la différence qui se remarquent entre la rhétorique et la dialectique se reproduisent sur toutes les autres questions et tiennent aux principes mêmes de sa philosophie. Quant à son rapport à Platon, Platon et Aristote s'accordent à exclure de la science l'expérience et l'opinion. Selon Platon, l'expérience et l'opinion sont le contraire de science, comme l'erreur est le contraire de la vérité,

comme le doute est le contraire de la certitude. Aristote, au lieu d'opposer l'expérience et l'opinion à la science, fait sortir la science de l'expérience et de l'opinion par voie de généralisation et de discussion. Voici sa rhétorique qui n'est pas identique à la dialectique.

Bibliographie

- Arnould, A. et P. Nicole, 1981, *La Logique ou l'art de penser*, Paris, Vrin.
- Bourgey, L. 1955. *Observation et expérience chez Aristote*, Paris, Vrin.
- Cope, E.M. 1867, *The Rhetoric of Aristotle, with a commentary*, 3 voll., Arno Press.
- Croissant, J. 1986, *Études de philosophie ancienne*, Bruxelles, Éditions OUSIA S.C.
- Dufour, M. et A. Wartelle, 1980(1991), *Aristote, Rhétoriques*, [traduction et notes], Paris, Gallimard.
- Freese, J.H. 1947, *Aristotle, The Art of Rhetoric*, Loeb Classical Library.
- Grimaldi, W.M.A. 1980, *Aristotle, Rhetoric, Vol.I: A Commentary*, Fordham University Press.
- Grimaldi, W.M.A. 1988, *Aristotle, Rhetoric, Vol.II: A Commentary*, Fordham University Press.
- Ross, W.D. 1958, *Aristotelis Topica et Sophistici Elenchi*, Oxford.
- Ross, W.D. 1959, *Aristotelis Ars Rhetorica*, [text], Oxford.
- Ross, W.D. 1949, *Aristotle's Prior and Posterior Analytics*, [Introduction, text, and Commentary], Oxford, Clarendon.
- Tricot, J. 1936, *Aristote, Organon III, Les Premiers analytiques*, [traduction et notes], Paris, Vrin.
- Tricot, J. 1939, *Aristote, Organon V, Les Topiques*, [traduction et notes], Paris, Vrin.
- Tricot, J. 1939, *Aristote, Organon VI, Les Réfutations sophistiques*, [traduction et notes], Paris, Vrin.
- Thurot, Ch. 1860, *Études sur Aristote, Politique, Dialectique, Rhétorique*, Paris, Durand, Libraire-Éditeur.

[Résumé latin]

Ars rhetorica apud Aristotelem habet relationem intimam ad dialecticam in libris *Topicorum*. Quodquod problema positum fuerit, rhetorica et dialectica istud problema tractare possunt. Haec quidem est similitudo inter rhetoricam et dialecticam, sed differentia notabilis existit in usu enthymematum. Rhetorica utitur enthymematibus ut mediis moventibus mentem auditorum. Contra hoc, dialectica generaliter utitur syllogismis et inductionibus ut mediis elenchi. Rhetorica qui est non eadem ac dialectica valet vulgare in experientia et opinionibus.